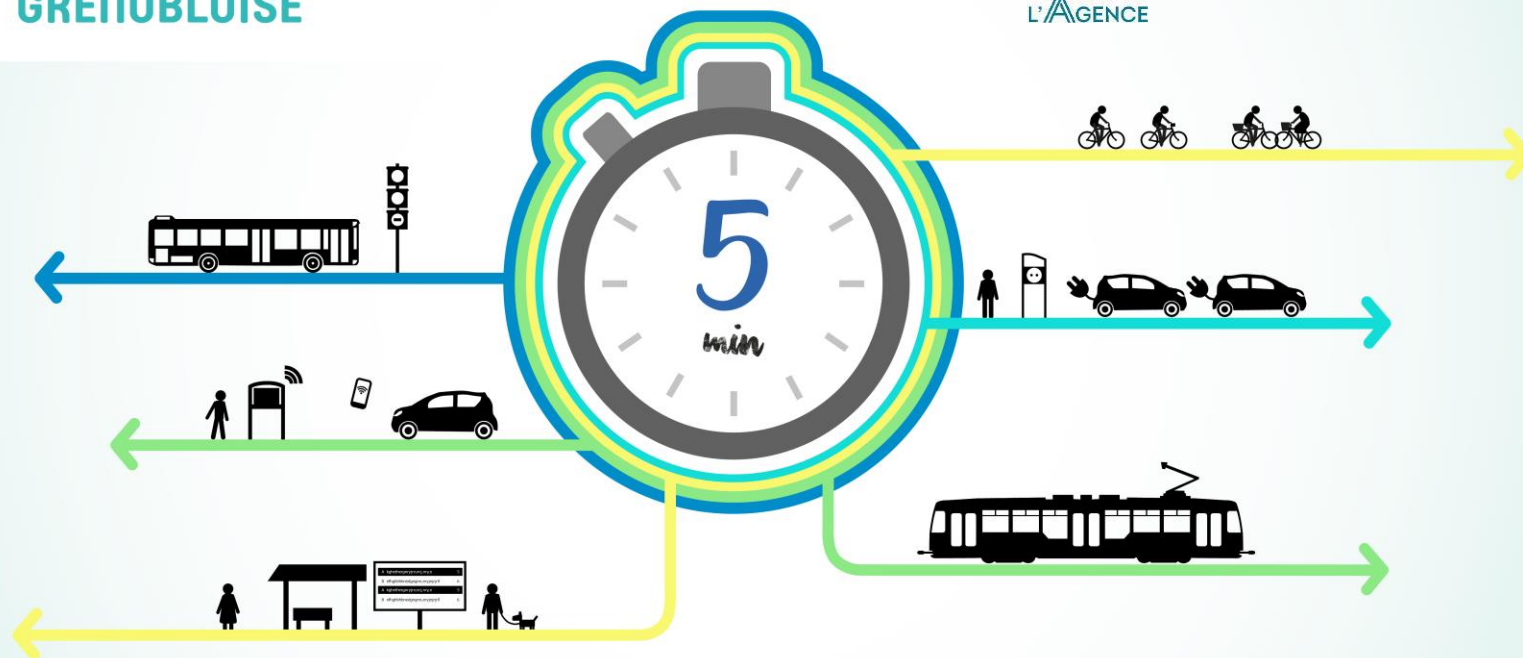


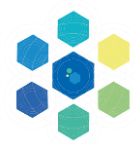
les 5 MINUTES

de
L'OBSERVATOIRE DES
MOBILITES DE L'AIRE
GRENOBLOISE

LE COVOITURAGE DU QUOTIDIEN sur le territoire du SMMAG


OBSERVATOIRE DES
DÉPLACEMENTS
DE LA RÉGION GRENOBLOISE
L'AGENCE



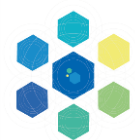


PREAMBULE



DE MULTIPLES DÉFINITIONS...

- **Code des transports** : « Le covoiturage est l'utilisation en commun d'un véhicule terrestre à moteur par un conducteur et un ou plusieurs passagers, effectuée à titre non onéreux, excepté le partage des frais, dans le cadre d'un déplacement que le conducteur effectue pour son propre compte. Leur mise en relation, à cette fin, peut être effectuée à titre onéreux. »
- **Le Plan national Covoiturage** précise que le « **covoiturage du quotidien** » concerne exclusivement les trajets de courte distance (< 80 km à vol d'oiseau).
- Le registre de **preuves de covoiturage** fait remonter les trajets de covoiturage du quotidien déclarés dans les applications de covoiturage (« **covoiturage intermédié** »).



DIFFÉRENTES FORMES DE COVOITURAGE DU QUOTIDIEN ET SERVICES ASSOCIÉS

ANTICIPÉ

Covoiturage anticipé informel

Entre amis,
collègues ...
Sans service

Covoiturage anticipé organisé

Mise en relation
par l'application,
« à l'image de
BlaBlaCar »

Dans le SMMAG en 2023:
6 zones d'activité
desservies



Par l'opérateur **KAROS**

Et aussi d'autres services
de mise en relation sur
tout le territoire (publics
et privés):



<https://www.covoiturage38.com>

SPONTANÉ

Covoiturage spontané organisé

Fonctionnement par
ligne de covoiturage avec
des arrêts « à l'image
d'une ligne TC » & une
garantie de départ en
heure de pointe

Dans le SMMAG en 2023:
8 lignes



Par l'opérateur **ECOV**

Et d'autres services à
cheval sur le territoire:



La Rochette – Pontcharra Gare SNCF



Opérateur en 2023 de la ligne Lans en
Vercors – Saint-Nizier – Seyssins Le
Prisme (liaison reprise par M covoit'
Lignes + en 2024)

Autostop organisé

Fonctionnement
avec des arrêts
« à l'image de
l'autostop »



Dans le SMMAG en 2023:
près de 400 points d'arrêts

Et aussi



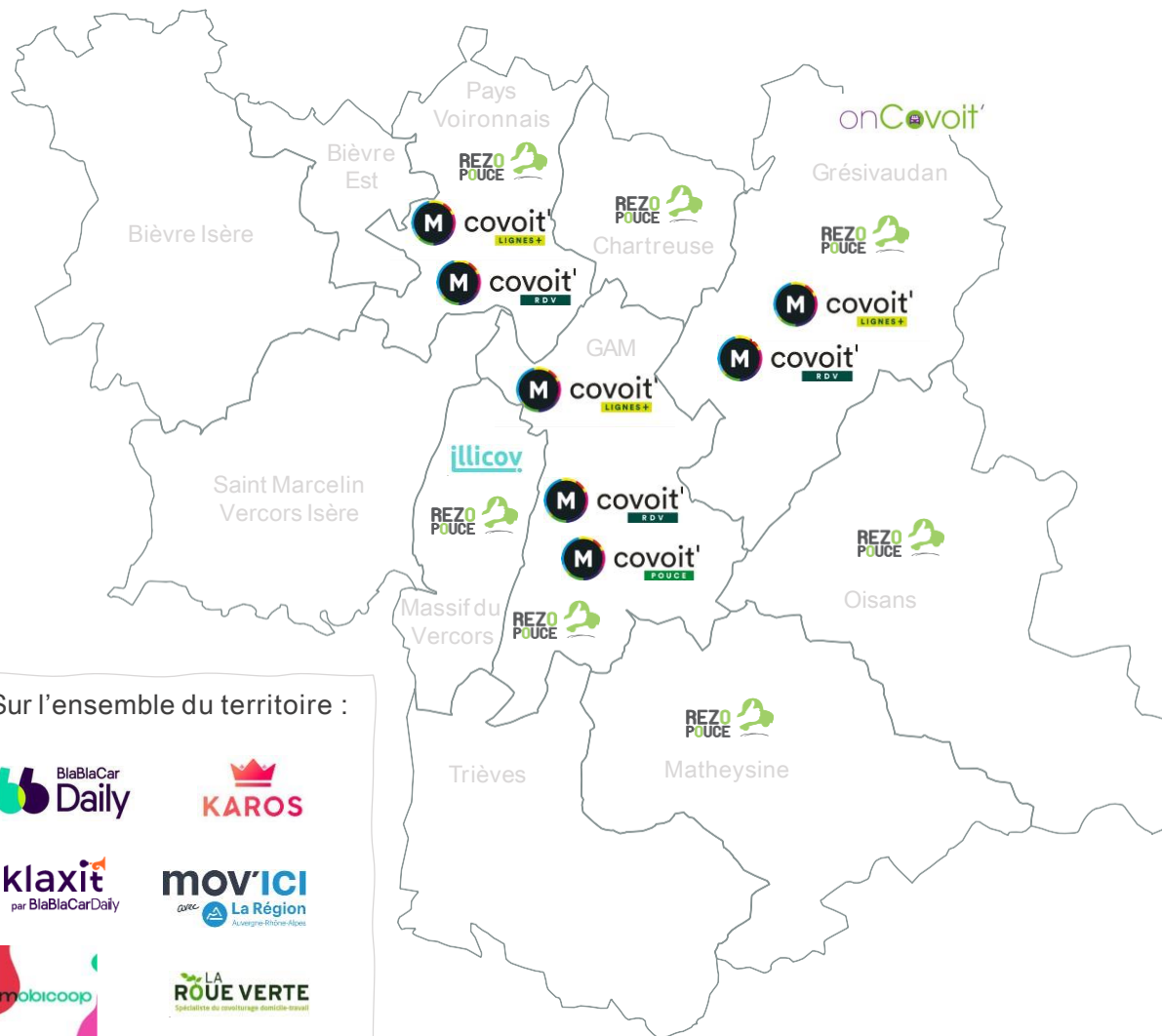
Autostop classique

Sans
service

NB : Les services sont présentés tels qu'existants en 2023, pour une mise en perspective avec les usages 2023 présentés dans le document. Les plus utilisés sont ceux de la marque M Covoit' (du SMMAG). L'offre a légèrement évolué depuis.

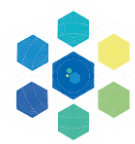
LES SERVICES LOCAUX DE COVOITURAGE EN 2023

NB : Les services sont présentés tels qu'existants en 2023, pour une mise en perspective avec les usages 2023 présentés dans le document. Les plus utilisés sont ceux de la marque **M Covoit'** (du SMMAG). L'offre a légèrement évolué depuis.



Sur l'ensemble du territoire :



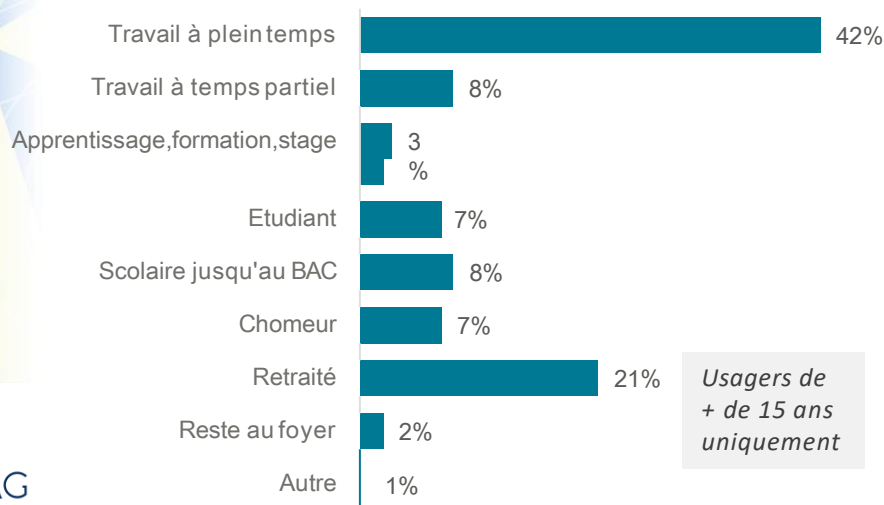


QUI SONT LES COVOITUREURS DU QUOTIDIEN ?

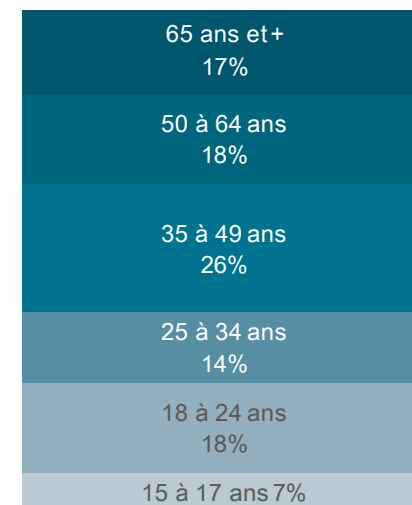
(HABITANTS DE 15 ANS ET +)

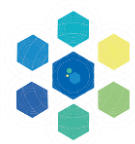
- Les personnes enquêtées dans l'EMC2 déclarent une fréquence d'usage des modes de déplacements en semaine.
- **Les usagers fréquents du covoiturage sont pour moitié des travailleurs, 21 % de retraités, 18 % de scolaires, étudiants, apprentis.**
- C'est la classe des **35-49 ans** qui est la plus représentée parmi les covoitureurs

L'occupation principale des usagers fréquents du covoiturage (plusieurs fois par semaine)



Répartition par âge des usagers fréquents du covoiturage (plusieurs jours par semaine)





L'ÉVOLUTION DE L'USAGE DES PLATEFORMES DANS L'AIRE GRENOBLOISE



➤ Le nombre de trajets effectués via les plateformes dans l'aire grenobloise (y compris les échanges avec les territoires voisins) **a plus que doublé entre 2022 et 2023**

➤ En 2024, la progression continue avec environ **500 trajets supplémentaires par mois**. Cette tendance s'observe aussi sur la France entière.

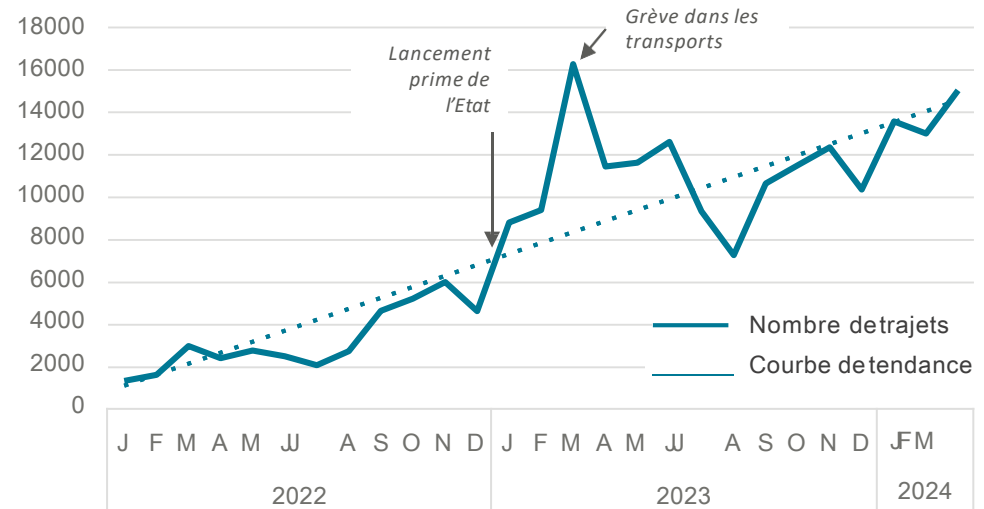
➤ Néanmoins les volumes restent assez faibles par rapport à l'ensemble des déplacements. Au total, **ce sont environ 600 trajets de passagers réalisés un jour de semaine**, via les plateformes de mise en relation.

1 trajet = 1 passager

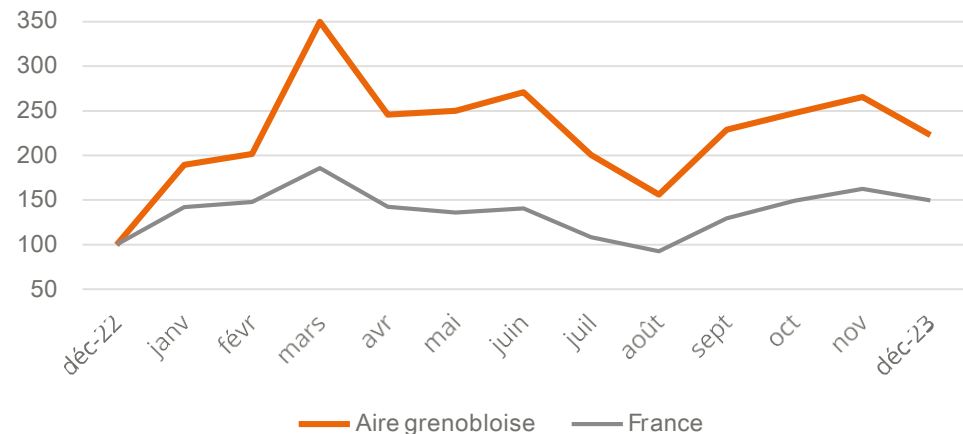
Le covoiturage du quotidien intermédié dans l'aire grenobloise en 2023, c'est :

- **132 000 trajets réalisés par les passagers**
- **108 000 véhicules partagés en covoiturage**
- **3,6 millions km réalisés par les passagers**

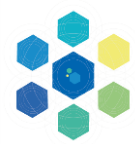
Evolution du nombre de trajets par mois



Evolution du nombre de trajets en 2023 (base 100)



Source : Registre de preuves de covoiturage 2023

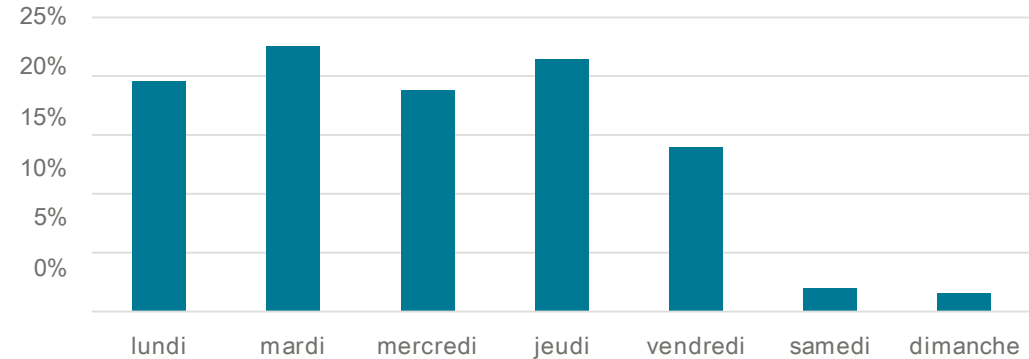


LA TEMPORALITÉ DESTRAJETS

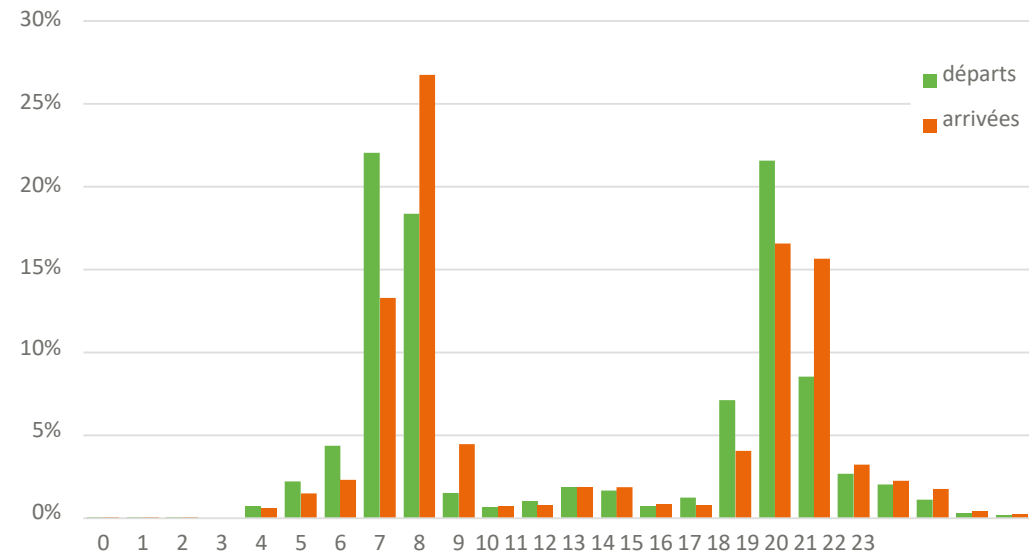


- Le covoiturage est pratiqué **tous les jours ouvrés de semaine**, avec une légère prédominance des mardi et jeudi.
- Les heures de pointe sont **très marquées** : 80 % des trajets se font en périodes de pointe dont 42% entre 7h et 9h et 31% entre 17h et 19h
- Cette temporalité laisse deviner la prédominance du motif domicile- travail.

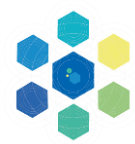
Répartition hebdomadaire des trajets



Répartition horaire des départs et arrivées



Source : Registre de preuves de covoiturage 2023



LES DISTANCES PARCOURUES ET LE REMPLISSAGE DES VÉHICULES



- Le covoiturage du quotidien est pratiqué surtout pour les **déplacements de plus de 10 km**

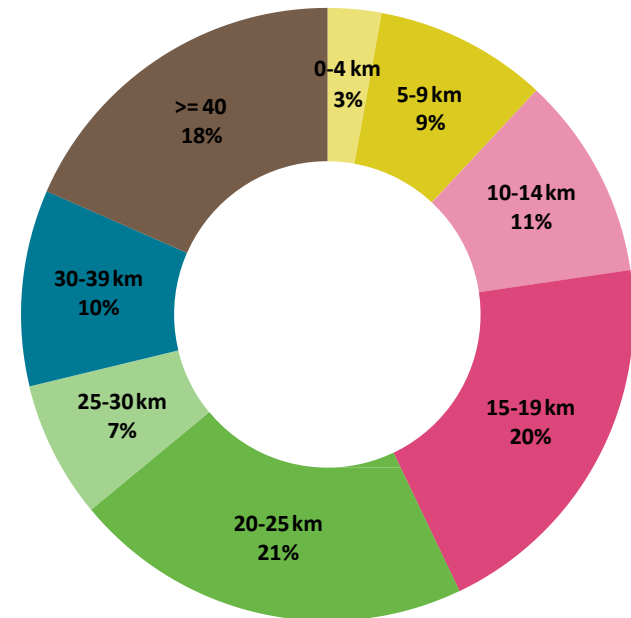
- ✓ 50% des trajets font 10 à 25 km
- ✓ 30 % de trajets longs (plus de 30 km)

- **Les déplacements longs sont plus propices au covoiturage.** Cela peut s'expliquer par un rapport avantages / contraintes plus favorable.

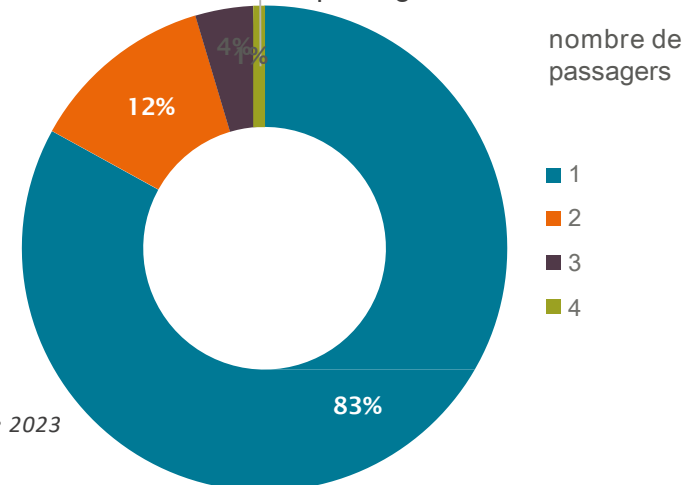
- **La grande majorité des covoiturages du quotidien se fait avec un seul passager.** Moins de 20% des véhicules transportent plusieurs passagers.

- Remplissage moyen de **2,22 personnes par véhicule**, contre 1,04 pour les déplacements domicile-travail réalisés dans l'aire grenobloise (EMC2).

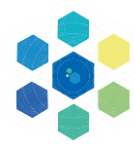
Répartition des trajets selon la distance



Part des trajets covoiturés selon le nombre de passagers



Source : Registre de preuves de covoiturage 2023



LES ORIGINES - DESTINATIONS



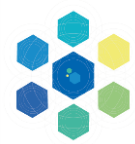
- L'essentiel des trajets se fait sur des origine-destinations bénéficiant d'un service de covoiturage du SMMAG :
 - Vers **des pôles d'emploi relativement éloignés** du cœur métropolitain (Crolles, Bernin, Voreppe, Moirans, Montbonnot),
 - **Depuis des parkings de covoiturage situés en périphérie** (Voiron, Rives, Tullins).
- Ces communes sont également desservies par les transports interurbains ferroviaires et / ou routiers, mais sur des points de départ et d'arrivée différents.

Origines - Destinations deux sens confondus		Nombre de trajets en 2023	équivalent trajets /jour ouvré
Grenoble	Crolles	7430	29
Grenoble	Voiron	6156	24
Grenoble	Bernin	5242	20
Grenoble	Voreppe	3481	13
Grenoble	Rives	3219	12
Grenoble	Moirans	2534	10
Grenoble	Montbonnot	2493	9
Grenoble	Tullins	2487	9
Pontcharra	Chambéry	1763	7
Pontcharra	la Rochette	1545	6

1 trajet = 1 passager

Source : Registre de preuves de covoiturage 2023

L'AGENCE



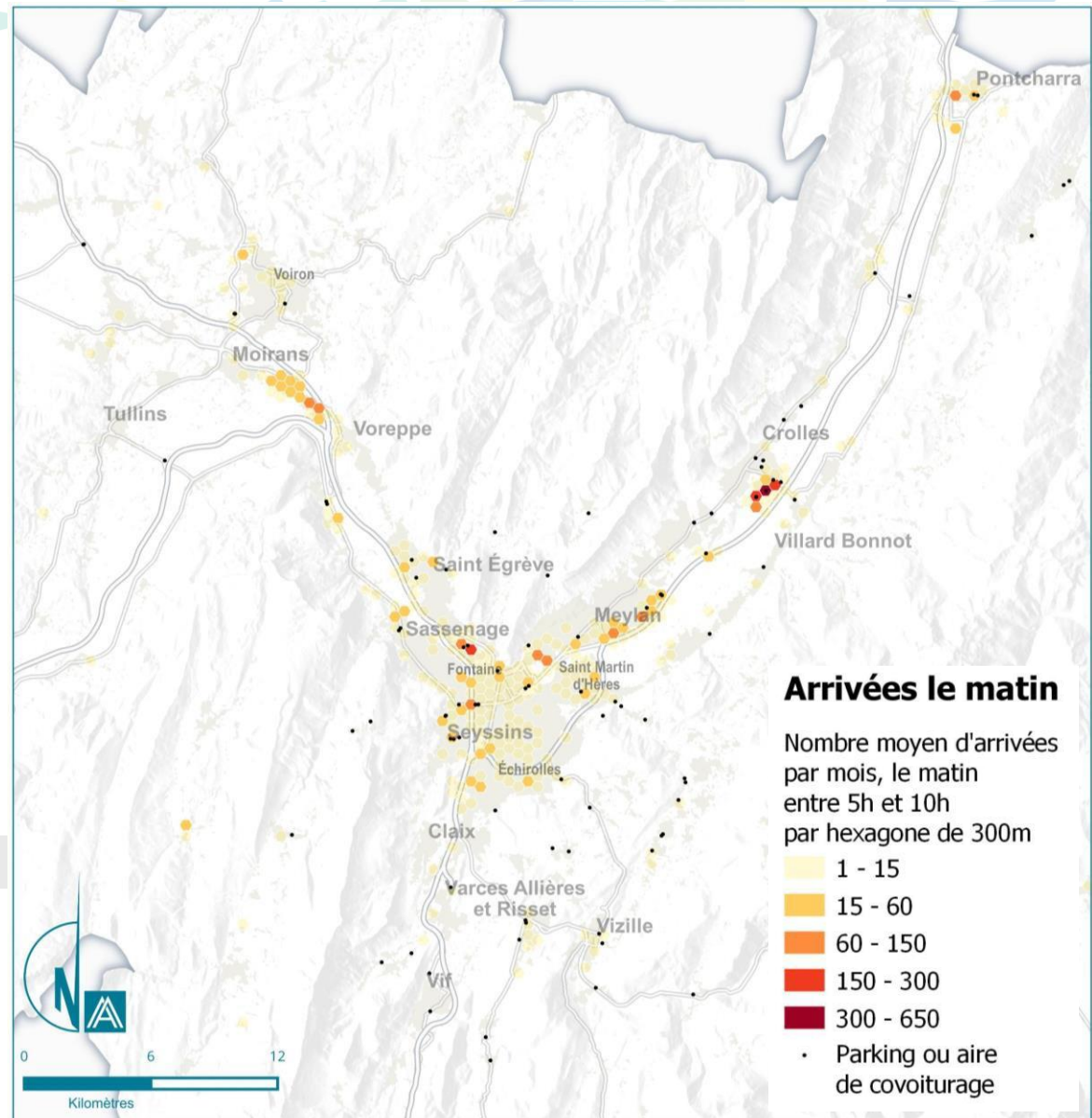
LES POINTS DE RDV ET DE DÉPOSE



Les destinations des covoitureurs passagers, le matin, sont principalement :

- **Les zones d'activité** de Crolles-Bernin, de Moirans, la Presqu'île de Grenoble, Inovallée à Meylan et Montbonnot
- **Le CHU**
- Des lieux de connexion avec les transports collectifs : l'échangeur de Catane, la gare de Pontcharra
- ...

1 trajet = 1 passager



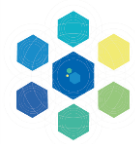
Arrivées le matin

Nombre moyen d'arrivées
par mois, le matin
entre 5h et 10h
par hexagone de 300m

- 1 - 15
- 15 - 60
- 60 - 150
- 150 - 300
- 300 - 650

• Parking ou aire
de covoiturage

Source : Registre de preuves de covoiturage 2023

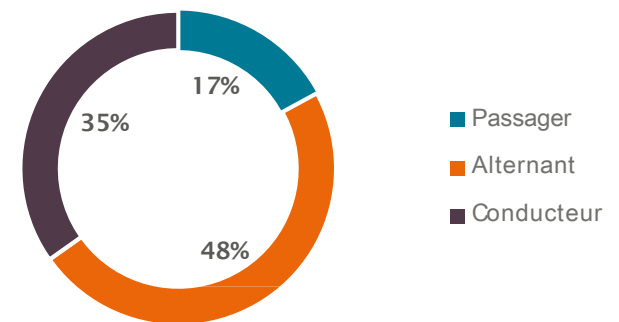


- ✓ Les services M'covoit' sont utilisés principalement pour des trajets **domicile – travail**, qui représentent **85%** des trajets en covoiturage, et dans une moindre mesure les trajets domicile-étude. Les autres motifs restent marginaux.
- ✓ Le choix du covoiturage répond à une logique de :
 - **Réduction de l'impact environnemental** des déplacements (pour 63 % des usagers)
 - **D'économie sur le coût des déplacements** (pour 55 % des usagers).
 - Le service rendu à d'autres personnes est également une des motivations principales (45 %).
- ✓ Le premier pas vers le covoiturage se fait généralement via le lieu de travail (campagne de communication et échanges entre collègues).

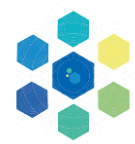
- Le rôle endossé dans le covoiturage est révélateur d'un certain engagement :

- ✓ La plupart des usagers alternent entre conducteur et passager.
- ✓ Toutefois, plus d'usagers sont conducteurs exclusifs que passagers exclusifs.

Répartition des usagers selon leur habitude de conduite



Source : Enquêtes M Covoit'



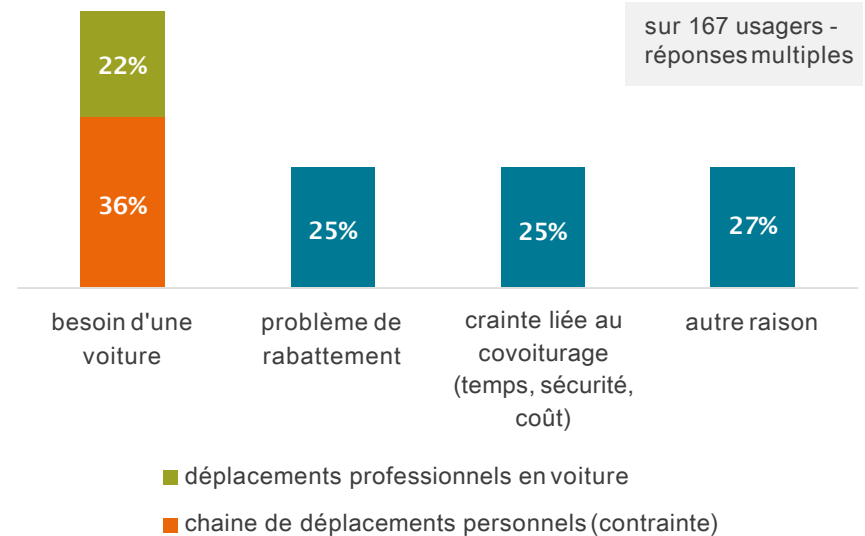
LES FREINS AU COVOITURAGE PARMIS LES INSCRITS AUX SERVICES M COVOIT'



Pourquoi ne pas devenir passager ?

- ✓ Pour les conducteurs exclusifs, les freins à devenir passager sont principalement liés au **besoin d'une voiture pour d'autres déplacements** (58%).
- ✓ D'autres freins peuvent être levés, mais relativement difficilement (des craintes, des contraintes de rabattement sur une autre mode de déplacements)

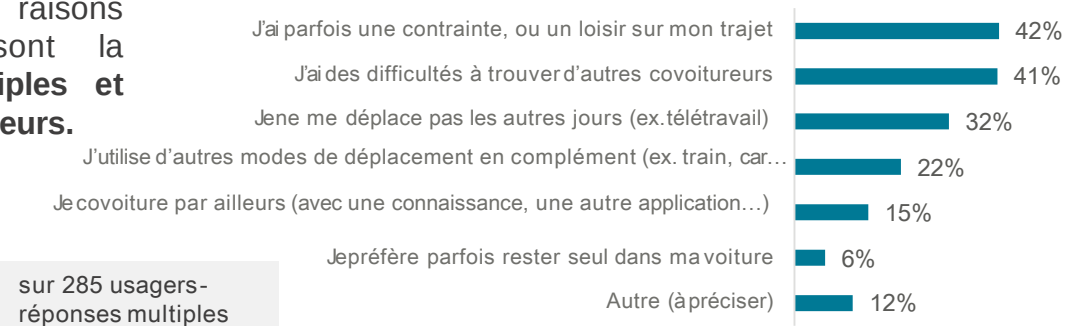
Les freins à devenir passager



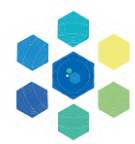
Pourquoi ne pas covoiturer plus souvent ?

- ✓ Pour les 60% d'usagers occasionnels (utilisant le service au maximum une fois par semaine), les premières raisons justifiant un faible usage sont la **contrainte de déplacements multiples et la difficulté à trouver des covoitureurs**.

Les raisons d'un usage peu fréquent des services M Covoit'



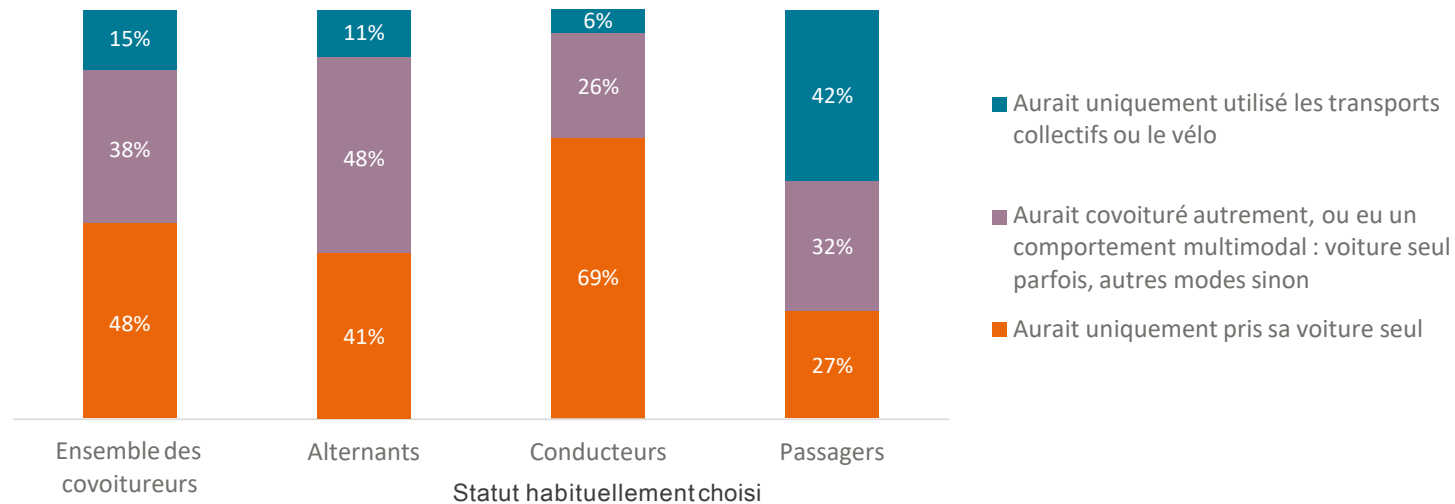
Source : Enquêtes M Covoit'



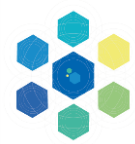
QUEL MODE EST REMPLACÉ PAR LE COVOITURAGE VIA LES SERVICES M COVOIT' ?

- En l'absence du service M Covoit', l'autosolisme aurait été la solution pour au moins 48 % des usagers.
- Seuls 15% auraient choisi une alternative en TC ou vélo

Sans service de covoiturage, comment le trajet aurait été effectué ?



- Les usagers habituellement conducteurs proposent une offre de déplacement qui permet à chaque passager d'éviter le déplacement d'une voiture, si et seulement s'ils n'envisageraient pas d'autre moyen de déplacement.
- Parmi les passagers, 27 à 60 % auraient pris leur voiture et parmi les alternants, ils sont 40 à 90 %. Il reste donc une incertitude sur les origines du report modal exercé par l'offre de covoiturage, même s'il semble le plus souvent remplacer de l'autosolisme.



EN SYNTHÈSE

- La grande majorité des trajets passant par les services de mise en relation se font **en périodes de pointe, pour des déplacements domicile et travail**. Près de la moitié des covoitureurs alternent entre conducteur et passager.
- Le covoiturage est pratiqué pour des déplacements de moyenne à longue distance (27 km en moyenne) et le plus souvent à 2 (moins de 20 % des trajets se font avec plusieurs passagers).
- **Les principales Origine-Destinations concernent des liaisons proposées par les services M Covoit' RDV et M covoit Lignes.** Le matin, les lieux de RDV se concentrent dans le centre-ville de Grenoble et les P+R proches des autoroutes du Pays Voironnais ainsi que de Crolles. Les destinations concernent les grandes zones d'activité (Crolles, Centr'Alp, Inovallée, Presqu'île) et le CHU.
- Le premier pas vers le covoiturage se fait généralement via le travail (plan de mobilité / échanges entre collègues). **Parmi les salariés couverts par un plan de mobilité, 5 % covoiturent presque au quotidien** pour se rendre au travail. Le choix du covoiturage répond à une logique de **réduction de l'impact environnemental et du coût des déplacements**.
- Le covoiturage en tant que passager semble remplacer majoritairement des trajets en autosolisme mais aussi un peu de déplacements qui pourraient être faits en transports collectifs ou modes actifs. Les services du SMMAG visent une complémentarité avec les transports collectifs pour éviter un report modal non souhaitable et améliorer l'offre globale de mobilité.
- Les services du SMMAG (marque M Covoit') sont les plus utilisés et ont contribué au développement de la pratique. **Le nombre de trajets a progressé** d'environ 500 trajets chaque mois en 2023. Cependant, le covoiturage du quotidien reste pour l'instant **très marginal dans le volume global de déplacements**.